DLF 29-8-38036536

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

4 Décembre 1985 N° de série continue 309 Bulletin n° 21

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES

Dans les vergers ayant subi d'importantes contaminations secondaires, les formes hivernales de conservation de cette maladie peuvent être détruites au moment de la chute des feuilles par un traitement fongicide qui réduira donc d'autant les sources de contamination au printemps prochain. Cette application peut être dirigée aussi bien sur les feuilles restantes que sur les feuilles au sol.

Les produits à employer peuvent être :

- soit le Bitertanol (BAYCOR) à 25 g de ma/hl
  ou le Fénarimol (RUBIGAN 4) à 4 g de ma/hl

  si ces produits n'ont pas été employés durant la campagne écoulée,
- soit, dans le cas contraire :
  l'urée (Perlurée à 46 % d'azote) à raison de 120 kg/ha

PSYLLES

L'attaque d'arrière saison a été très virulente cette année. Avec les baisses de températures actuelles, les larves sont mortes et les adultes se sont mis à l'abri. Un traitement à l'heure actuelle est donc inutile.

Par contre, le traitement d'hiver revêtira cette année une importance particulière à l'occasion de la première période de réchauffement hivernale.

VIGNE

EUTYPIOSE : limitez les risques de contaminations

* La maladie a été mise en évidence localement dans les vignobles du Beaujolais, de la Loire, de l'Ain et de la Vallée du Rhône.
  Les symptômes observés sont les suivants :
  - Au printemps : . feuilles bronzées, légèrement déformées et crispées
    . végétation buissonnante et rabougrie (fin juin) conduisant au dépérissement du cep (ou d'un bras)
    . grappes nombreuses et dressées : "aspect en drapeau"
  - En toute saison : une coupe transversale d'un bois atteint fait apparaitre une zone nécrosée brune et dure

P 506

Imprimerie de la Région RHÔNE ALPES Directeur Gérant R. GIRAUD Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

* Les seules méthodes de lutte envisageables sont des mesures préventives :

- Diminuez les lieux de conservation de l'Eutypiose : en arrachant ou en coupant les parties mortes des ceps et en les brûlant rapidement.
- Diminuez la sensibilité des vignes (en particulier sur les jeunes parcelles)
  . évitez d'augmenter la vigueur (fertilisation modérée)
  . taillez par temps sec et calme
  . traitez les plaies juste après la taille en appliquant une bouillie à base de benzimidazole (bénomyl, carbendazime) à 12,5 g/l
  L'application peut être faite au moyen de sécateurs-pulvérisateurs, de pulvérisateurs manuels ou encore au pinceau
  . protégez les grosses plaies avec des pâtes cicatrisantes (Santar, Kankertox, Bayleton pâte, etc...)

LES MALADIES BACTERIENNES DE LA VIGNE

* Nécrose bactérienne

Elle existe depuis 1982 dans le Diois sur les Communes de Vercheny, Saillans et St Sauveur.

Les symptômes sont les suivants :

- dessèchement des bourgeons et mort des jeunes pousses
- nécroses entourées d'une marge huileuse sur les feuilles
- nécroses et éclatements des rameaux. en particulier au niveau des noeuds
- nécroses sur les rafles et coulures

En cas de présence de maladie il faut appliquer les mesures préventives suivantes :

- arrachez et brûlez les souches malades
- taillez pendant le repos végétatif en désinfectant les sécateurs à l'alcool à brûler ou en utilisant un sécateur auto-désinfectant
- ramassez les sarments et brûlez-les
- employez des fongicides cupriques :
  . après la taille, désinfectez les plaies avec une bouillie bordelaise à 5 % à la dose de 300 l/ha
  . renouvelez le traitement avec de la bouillie bordelaise à 2 % au débourrement et au stade "3 feuilles étalées" à la dose de 300 l/ha
  . pendant la période de végétation, utilisez des anti-mildiou cupriques

* Broussin (ou Galle du Collet)

Cette maladie a été observée localement notamment dans le Diois et en Savoie, les ceps atteints sont dispersés.

Les symptômes sont des protubérances plus ou moins volumineuses qui apparaissent sur le cep en différents endroits, le plus souvent au voisinage d'une blessure ou du point de greffe.

La bactérie responsable du Broussin (Agrobacterium tumefaciens) est introduite soit par des plants provenant de pépinières contaminées soit par le sol. Les gelées d'hiver augmentent l'apparition des symptômes l'été suivant.

Les seules méthodes de lutte sont des mesures prophylactiques préventives proches de celles citées pour la nécrose bactérienne.

Si la maladie apparait dans une vigne il faut arracher et brûler les ceps malades, désinfecter les sécateurs à l'alcool, brûler les sarments.

Des travaux réalisés à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier ont montré que la bouillie bordelaise permet de limiter l'extension de la maladie. Les traitements doivent être faits préventivement après la chute des feuilles et à la fin de l'hiver.

P507

CONCOURS MILDIOU

Voici les gagnants du concours de détection des foyers primaires de mildiou :

- M. GRISARD à Freterive (73)
- M. POULET à Pontaix (26)
- M. GENIN à Boyeux St Jérôme (01)

Ils recevront le Bulletin Arbo-Viti gratuitement en 1986.

Nous remercions tous les participants pour leurs envois.

BILAN PHYTOSANITAIRE DU VIGNOBLE EN 1985

Maladies

MILDIOU

Les taches primaires de la maladie sont apparues tardivement (entre fin mai et début juin selon les régions). L'importance et le nombre de ces foyers étaient variables : foyers nombreux dans l'Ain à partir du 8 juin ; foyers assez fréquents en Savoie, Ardèche et Drôme entre le 3 et le 20 juin. Par contre, dans la Loire, le Beaujolais et la Vallée du Rhône, le mildiou a été rare jusqu'à la fin juin. Par la suite, la maladie s'est maintenue au cours de l'été en évoluant localement à l'occasion des rosées. La sècheresse de septembre a été défavorable à l'extension de la maladie. Aux vendanges les dégâts sont restés limités aux parcelles vigoureuses et mal protégées.

POURRITURE GRISE

- Les premières taches sur feuilles ont été observées entre la fin mai et le début juin selon les régions (le 20 mai dans le Sud de l'Ardèche). Les premiers symptômes étaient rares. Ensuite, la maladie s'est installée sur les grappes vers la mi-juillet suite à quelques orages locaux. Les attaques ont été par endroit importantes, notamment dans le Rhône. Heureusement, la sècheresse qui a suivi a freiné l'extension de la pourriture. A la récolte, les dégâts étaient rares dans l'ensemble de la région.

- Situation de la résistance aux imides (Ronilan, Rovral, Kidan, Sumisclex)
Des analyses ont été faites en de nombreux endroits, elles montrent que les souches résistantes existent partout sur des parcelles ayant reçu des traitements imides au cours des 5 dernières années. Les taux de résistance sont très variables selon les parcelles (de 20 à 96 %). Compte tenu de ces taux, il est probable que la stratégie de traitement conseillée en 1986 sera sensiblement la même qu'en 1985. Elle vous sera reprécisée ultérieurement.

ROUGEOT PARASITAIRE

La maladie s'est développée dans l'Ain et dans la Loire à partir de la deuxième quinzaine de juillet. Les attaques ont été assez nombreuses mais sans porter préjudice à la récolte.

OIDIUM

Les attaques ont été peu importantes cette année et la protection bien suivie a suffi pour contrôler la maladie.

ESCA

On observe toujours des attaques, notamment des cas d'apoplexie surtout dans le Beaujolais et la Vallée du Rhône.

P 508

Ravageurs

VERS DE LA GRAPPE

Cochylis -

Le premier vol d'importance moyenne a débuté assez tôt (dès le 23 avril dans le Rhône) et s'est prolongé durant tout le mois de mai.

Assez peu de pontes et dégâts très limités.

Le deuxième vol, parfois important (Ain), a été toutefois assez groupé. Les populations se sont trouvées bien maîtrisées avec un traitement.

Eudémis -

Le premier vol, plus tardif, a été localement important (Tain), mais là aussi, les pontes peu nombreuses n'ont justifié un traitement curatif qu'exceptionnellement.

Le deuxième vol a été généralement faible et tardif (Loire - Hte Savoie), voir inexistant dans la plus grande partie du Beaujolais.

Le troisième vol est resté faible autant dans le Bas-Vivarais que dans la Vallée du Rhône.

ARAIGNEES ROUGES ET JAUNES

Des pullulations d'araignées rouges ont pu être observées dès le mois de juin dans le Beaujolais.

Ailleurs, les infestations sont restées à un niveau comparable aux autres années, sauf dans certaines parcelles négligées cette année, suites aux dégâts de gel d'hiver.

CICADELLES

Des attaques ont été observées sur les plus hauts côteaux du Beaujolais. Ailleurs, leur présence (Loire) n'a pas occasionné de dégâts notables.

PYRALES

Même dans les secteurs traditionnellement attaqués du Beaujolais, ce parasite n'a pas fait beaucoup de dégâts cette année.

BOARMIES - NOCTUELLES

Ces ravageurs habituellement très secondaires ont provoqué cette année des dégâts localisés : vignobles du Forez, de la Drôme et du Côte du Rhône (Ampuis - Chavanay).